



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

## Universitätsbibliothek Paderborn

### **L' Année Chretienne Contenant Des Reflexions pour tous les Dimanches & les principales Festes de l'Année**

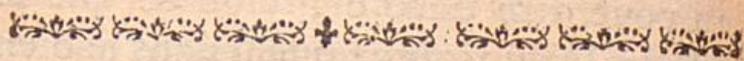
Tirées de l'Ecriture & des SS. Peres

**Paris, M.DC.LXXVII.**

Pour le huitième Dimanche après la Pentecoste

[urn:nbn:de:hbz:466:1-49896](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-49896)

548 L'ANNE'E CHRESTIENNE  
*ouvriers d'iniquité*, puisqu'il n'y a  
point de plus grande injustice que de  
quitter la volonté de Dieu qui est l'é-  
quité souveraine, pour executer la nô-  
tre qui n'est qu'une source d'iniquité  
& de corruption. Toute l'étude d'un  
Chrestien doit donc estre de connoistre  
la volonté de Dieu pour s'y soumettre  
absolument, *Prudentes in bono*, & ne  
pas entreprendre indifferemment tou-  
tes choses.



*Pour le huitième Dimanche  
après la Pentecoste.*

**V**N homme riche avoit un *ceconome*  
qui fut accusé devant luy d'avoir  
dissipé tout son bien. Luc. cap. 16. v. 1.

1. Cette parabole dans son sens le  
plus literal regarde tous les riches qui  
ont le maniment de grands biens. Ils  
voyent icy le compte que Dieu leur fera  
rendre de leur administration; ils doi-  
vent considerer leurs biens comme  
estant plus à Dieu qu'à eux-mesmes,  
puis qu'encore qu'il les en ait rendus  
propriétaires, il ne laisse pas d'en estre  
toujours le principal maistre.

2. Cette veüe les doit retenir & leur

doit faire craindre la moindre dissipation. Et c'est estre dissipateur que d'abuser des biens que Dieu a donnez, pour satisfaire son ambition & sa mollesse, au lieu de s'en servir pour de saints usages, & pour le soulagement des pauvres.

3. Il se peut faire que les riches ne s'examinent gueres sur cette dissipation, & qu'ils ne soient pas persuadez qu'ils fassent en ce point aucune faute. Mais ils voyent icy que Dieu juge des choses autrement que les hommes, & que les Anges sont les premiers à se plaindre de leur dureté, lorsqu'ils ne s'acquittent pas de leur devoir envers les pauvres. *Quid hoc audio de te. Qu'est-ce que j'entends dire de vous?* Ceux d'entre les riches, dit S. Augustin, que l'on doit appeller sages, sont ceux qui prévoient l'avenir. *Quis est qui sibi prospicit? Qui de divitiis istis quas iniqui vocant divitias, facit sibi amicos. Esto prudens, imitare formicam; reconde in aestate ne esurias in hyeme. Comparas tibi, non fraudaris. Modo videris perdere sed numquid perdis, in thesaurario Christi ponens?*

Aug. in  
Psal. 48.

4. Les riches doivent considerer dans les paroles de cet œconome: *Je ne puis*

labourer la terre, &c; combien leur longue accoutumance dans la mollesse & dans une vie de plaisir, les rend incapables des exercices laborieux de la penitence. Ainsi c'est une grande miséricorde de Dieu sur eux, lorsqu'il leur offre un moyen moins pénible pour y suppléer, en se faisant des amis pour le Ciel & des trésors pour l'autre vie, d'un bien qu'ils doivent encore plus regarder comme étant à Dieu qu'à eux-mêmes. *Iusti & sancti intelliguntur hoc loco qui eos introducant in aeterna tabernacula, qui necessitatibus suis terrena bona communicaverint. De quibus dictum est, quod si quis alicui eorum calicem aquae frigidae dederit, non perdet mercedem suam.*

*Aug. quaest.  
Evangel. lib. 2.  
qu. 34.*

5. Ils sont obligés de regarder les pauvres comme avec une sainte envie, & les trouver infiniment plus heureux qu'eux-mêmes. Ils doivent leur témoigner le respect qu'ils ont pour eux autant que la sagesse le peut permettre, & prévoir de loin le changement qui se verra dans l'autre monde où l'on comprendra mieux que dans celui-ci, combien les pauvres auront été heureux & les riches malheureux.

6. Si en general tous ceux qui ont

LE VIII. DIM. APRES LA PENT. 551  
du bien dans ce monde sont obligez à  
ce qu'on vient de dire & à secourir les  
pauvres , il est aisé de voir combien  
ceux qui ont du bien d'Eglise y font en-  
côre plus obligez que les autres , &  
combien le compte que Dieu leur en  
demandera sera plus severe.

I I.

**M**Ais il y a d'autres biens que Dieu  
nous confie dont la dissipation  
est bien plus dangereuse , & dont il nous  
redemandera un compte bien plus ter-  
rible. *Alia sunt divitiæ quibus homo  
adornatur interior.* Ces biens sont le  
ménagement de nostre ame , de nostre  
cœur , de nostre corps & de nostre em-  
ploy. C'est dans la crainte du compte  
que nous en devons rendre , que nous  
devons dire à Dieu : *N'emrez point en  
jugement avec vostre serviteur.* On  
doit donc compter entre les graces par-  
ticulieres que l'on a receüs , la con-  
noissance de la verité , la lumiere d'u-  
ne bonne conduite , l'avantage du bon  
exemple , l'utilité d'une compagnie  
sainte , la tranquillité d'une vie degagée  
& retirée des grands embaras du mon-  
de , & les autres dons de la misericorde  
de Dieu, qu'il ne fait qu'à ceux qu'il re-

552 L'ANNE'E CHRESTIENNE  
garde favorablement, mais dont il ne  
peut souffrir la dissipation.

2. Cette parole est considerable.  
*Qu'est-ce que j'entends dire de vous ?  
Rendez compte, &c.* C'est peut-estre  
à nous-mesmes les premiers qu'il en-  
tend dire ces paroles. C'est nous-mê-  
mes qui nous plaignons de nous-mê-  
mes. Ces reproches si frequens que  
nous nous faisons de nostre lacheté;  
cette voix de nostre conscience que  
nous ne pouvons étoufer & qui nous  
accuse sans cesse de nostre negligence,  
est peut-estre une voix qui s'éleve jus-  
qu'à Dieu, & qui luy fait dire : *Qu'est-  
ce que j'entends dire de vous à vous-  
mesmes ?* Quelles sont ces plaintes &  
ces reproches qui font un si grand bruit  
dans le fond de vostre cœur.

3. Pour prevenir le mal que cette  
dissipation merite, si une ame penitente  
n'a pas assez de courage pour les exer-  
cices laborieux, qu'elle y supplée au  
moins par ses charitez envers les pau-  
vres si elle a du bien, & en general par  
sa tendresse & par sa douceur à l'égard  
de toutes sortes de personnes. Qu'el-  
le se rende amis principalement ceux  
qui sont à Dieu; qu'elle tasche de leur  
diversifier sa charité en mille differen-

tes manieres : qu'elle supporte les défauts des uns , qu'elle excuse les faiblesses des autres ; qu'elle couvre les pechez de tout le monde par une grande charité , qu'elle pardonne à tous , qu'elle oblige tous , qu'elle épie sagement les occasions de faire du bien à tous.

4. Une ame vraiment possédée par la charité n'a point besoin d'avis pour rendre à Dieu tout ce qu'elle est capable de luy rendre. Si elle ne peut rien luy donner d'un costé, elle y suppléera par un autre, & si elle luy oste quelque chose par impuissance ou par infirmité, ou par discretion, elle ne manque pas de le luy rendre par une autre voye. Elle n'a non plus besoin d'avis que la loy pour estre fidelle à Dieu, puisque c'est l'esprit de Dieu mesme qui ne peut ny errer, ny dissimuler, ny s'épargner. Si les hommes du monde avec leur prudence tenebreuse sont si ingenieux à regagner d'un autre costé ce qu'ils ont perdu, combien ceux qui sont à Dieu doivent-ils l'estre davantage ? Ce n'est point la charité qui imite en cela la concupiscence ; c'est la concupiscence au contraire qui imite la charité.

## III.

1. **L** Es SS. Peres ont entendu aussi cette parabole particulièrement des Pasteurs de l'Eglise. Ils y voyent la fidelité avec laquelle ils doivent se conduire dans leur employ. Ils voyent le compte qu'ils en doivent rendre, & la confusion où la dissipation qu'ils y auront faite les reduira, s'ils n'ont soin de la prevenir par une sagesse Chrétienne.

2. La suite de la parabole fait voir à ces personnes qu'ils n'ont point de meilleur moyen de remedier à leurs desordres passez que la charité qu'ils témoigneront pour les serviteurs de leur maistre, c'est à dire pour les ames que Dieu a soumises à leur autorité. Ainsi au lieu de les traiter imperieusement ou avec mépris, ils doivent avoir pour elles un saint respect en les regardant comme le moyen que Dieu leur a mis entre les mains pour se sauver par la charité qu'ils auront pour elles. C'est pourquoy ils doivent prendre plaisir à supporter leurs infirmités, à les soutenir dans leurs foiblesses, à les redresser doucement dans leur égarement, à leur offrir adroitement les moyens de s'acquitter

quiter envers Dieu, & de se décharger autant qu'elles le pourroient d'une partie de leurs dettes en cette vie, si elles ne le peuvent pas de toutes; & si dans cet employ penible, mais que la veüe de l'avantage qu'ils en esperent leur doit rendre doux, ces personnes dont ils ont soin les offensent en quelque chose, ils seront ravis de joye de pouvoir avoir quelque chose à leur pardonner. *Hanc comparationem Dominus Episcopis dedit*, dit Theophile d'Antioche, *ut quomodo Domino suo fraudem fecit, ut haberet unde postea viveret; ita Episcopi non omnia peccata ulcisci debeant, sed locum pœnitentia reservare. Ideo enim laudavit Dominus fraudatorem Domini sui, ut Episcopi non omnia peccata exigant.*

Theoph.  
Antioch.  
in Lucans.

*Pour le neuvième Dimanche  
après la Pentecoste.*

**J**esus voyant la ville de Ierusalem,  
pleura sur elle. Luc. cap. 19. v. 41.

1. C'est icy une des occasions où tous les Peres ont remarqué que JESUS-CHRIST a pleuré. Son exemple, disent-ils, nous apprend à n'estre pas durs ny

A a